

COMMUNE DE POTIGNY

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 21 février 2014

Présents : M. Roussel, M^{me} Knedlik, M. Defenouillère, M. Kepa, M. Benoît, M^{me} Dunbar, M^{me} Maunoury, M. Tiriau, M^{me} Kiszko, M^{me} Bouteiller, M^{me} Sohier, M. Perrier, M. Hébert.

- Présentation d'un projet de lotissement de 18 parcelles à l'entrée nord de Potigny.
- Dépôt d'un dossier éligible à la Dotation de Développement des Territoires Ruraux 2014, concernant l'aménagement de l'accès aux tribunes du Stade (7 819,50 € HT).
- Demande d'aide financière au Conseil Général pour un nouveau programme de réhabilitation de logements communaux. Montant des travaux projetés : 83 460,60 € HT.
- Validation du projet d'effacement coordonné des réseaux établi par le SDEC Energie pour la Rue du Village, tronçon N° 2 (travaux à intervenir fin 2014/début 2015). Coût total de l'opération : 96 825,37 € TTC ; part restant à la charge de la Commune : 39 805,31 €.
- Décision de profiter des ouvertures de tranchées liées aux travaux de renforcement électrique engagés par ERDF sur le haut de la Rue Louis Lefèvre, pour effacer les réseaux aériens sur cette portion ainsi que sur le Chemin de la Gare. Coût total de l'opération : 53 133,01 € TTC, dont 30 359,11 € à la charge de la Commune.
- Prescription de la révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme avec l'accompagnement du C.A.U.E. (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) pour formaliser et suivre la procédure.
- Achat au groupe SOVAL du terrain de l'actuel SHOPI, nu et dépollué, au prix de 90 000 € net vendeur.
- Vente à la société BMA (consorts BEQUET) des parcelles communales ZC n° 166 et 169 (99 ares) où sera implanté le futur « CARREFOUR Market », au prix de 30 €/m² net vendeur.
- Engagement de la Commune de réaliser l'aménagement de l'accès à la future surface commerciale (intersection de la RD 240 avec la RD 658). 2 abstentions.
- Détermination du prix de vente des caveaux et cases-urnes de la dernière tranche réalisée au cimetière communal : 3 places = 1 510 € ; 1 place = 905 € ; case-urne = 165 €.
- Approbation de la modification statutaire du Syndicat d'Eau de Potigny-Soumont-Ouilly.
- Attribution de subventions complémentaires :
 - Communauté de Communes du Pays de Falaise (1 000 € pour l'organisation des festivités du 70^{ème} anniversaire du Débarquement, dont une partie se déroulera sur Potigny) ;
 - MFR La Bagotière (25 € pour le voyage scolaire d'une élève de Potigny en Irlande).
- Adhésion au service GEOSDEC (service d'information géographique mis à la disposition des communes afin de visualiser informatiquement les réseaux transférés au SDEC Energie). Convention signée pour trois ans.
- Détermination du taux de promotion d'avancement de grade du personnel communal.

- Décision de régler sur le budget d'investissement plusieurs factures relatives à des achats de matériels divers (10 000 €).
- Admission en non-valeur d'une somme de 280,37 € (procédure de rétablissement personnel). 3 abstentions.
- Demande à la Communauté de Communes du Pays de Falaise de passer à cinq le nombre de sacs de déchets verts ramassés au porte-à-porte, une fois par semaine d'avril à octobre. 3 voix contre, 1 abstention.

Questions et informations diverses :

- information des nouveaux habitants sur les modalités de collecte des déchets ménagers et de tri sélectif (M^{me} Maunoury) ;
- interdiction des demi-tours en bas de la Rue du Marché, côté Rue du Général Leclerc (M. Tiriau) ;
- viabilisation des parcelles communales de la Rue du Village, ex-terrain destiné aux logements du Peloton d'autoroute (M. Hébert) ;
- démolition des anciens cabanons et vérandas des logements communaux vacants (M^{me} Maunoury).

Séance levée à 20h05.